

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	20 (1958)
Heft:	2
Rubrik:	L'insigne de l'A.S.P.T. est devenu enfin une réalité!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'insigne de l'A.S.P.T.

est devenu enfin une réalité!



Le modèle définitif portera l'inscription «Association suisse de propriétaires de tracteurs» à l'extérieur du cercle blanc.

Il y a déjà des années que des voix se sont élevées parmi nos membres afin de réclamer un insigne pour notre association (dans le genre de ceux de l'ACS, du TCS ou de l'ASPA), insigne qui serait à fixer sur le devant du capot de moteur. De nombreux projets avaient été élaborés dernièrement, mais ils ne réussirent pas à emporter les suffrages. Nous croyons que l'insigne qui a été réalisé finalement en collaboration avec Mr Rätz, graphiste à Windisch (Argovie), peut soutenir avantageusement la comparaison avec les autres.

Notre insigne, d'un diamètre de 80 mm et d'une épaisseur de 1,5 mm, est en laiton polychrome (6 couleurs). Il se présente comme suit:

- Le bord, l'inscription, le cercle, l'épi, les contours de la croix suisse et du tracteur sont en **laiton mat**, en relief.
- La roue dentée est de couleur **brune**, en creux.
- Le fond de l'insigne est **rouge**, en creux.
- La croix suisse est **blanche**, en creux.
- Les grains de l'épi sont **noirs**, en creux.
- Le tracteur est **vert**, en creux.

On comprendra facilement qu'il ne nous est pas possible de céder gratuitement l'insigne de l'association. En comptant également les frais pour les divers projets, le système de fixation et l'expédition, son prix de revient se monte à fr. 2.—. Avec l'effectif actuel des membres, cela représenterait donc une dépense de fr. 44'000.—.

Nous demandons à tous nos sociétaires, sans exception, de se procurer l'insigne et de le fixer à l'avant de leur tracteur. Que ceux qui possèdent plus d'un tracteur commandent le nombre d'insignes nécessaire. **Au printemps de cette année 1958, lors de la reprise des travaux, il faudrait que les insignes multicolores de l'ASPT montrent à tout le monde que les propriétaires de tracteurs agricoles forment un groupement étroitement uni.** Ces insignes rappelleront en outre aux profiteurs qu'ils ne doivent pas dépasser les limites permises, sinon notre organisation — c'est-à-dire la section en cause — défendra les intérêts de ses membres lésés avec toute l'énergie voulue. **Que personne ne se dérobe donc et que chacun se procure immédiatement l'insigne de l'association.** Nous vous remercions sincèrement d'avance de répondre comme un seul homme à cet appel et de démontrer ainsi, d'une manière certainement impressionnante, votre esprit de corps.

Brougg, le 8 janvier 1958.

ASSOCIATION SUISSE DE PROPRIÉTAIRES DE TRACTEURS
Le comité directeur.

N. B. — La façon la plus simple de passer votre commande est de verser fr. 2.— par insigne désiré au compte de chèques postaux VIII / 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs (Brougg). — Il suffira d'écrire «Insigne ASPT» au dos du coupon de droite du bulletin de versement vert.